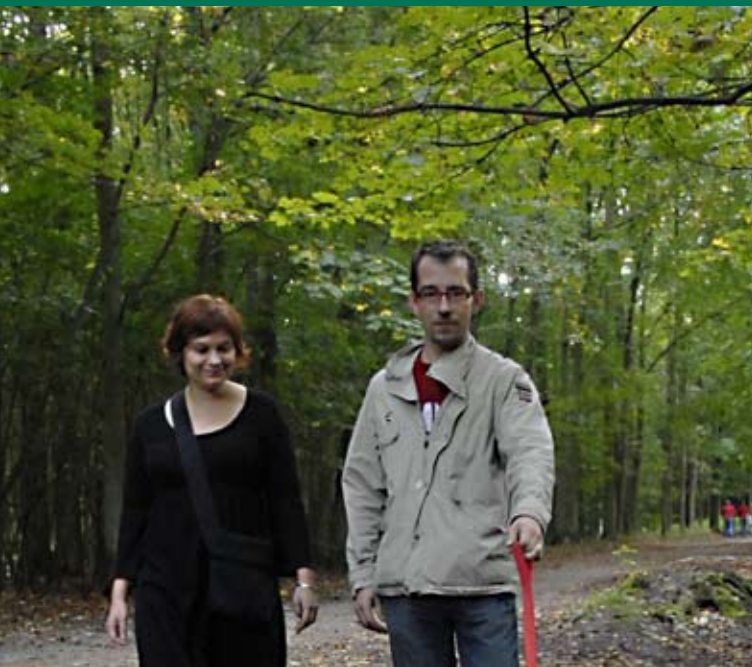


Nouvelles zones de protection en Forêt de Soignes



LE POUMON VERT DE LA VILLE

Lieu de détente par excellence des Bruxellois, la Forêt de Soignes constitue un écosystème exceptionnel et abrite une faune et une flore très riches, à moins de 10 km du centre ville. Cette situation vaut à ce joyau vert de la capitale une fréquentation intense et assidue.

Les usagers de la forêt, sans qu'ils en aient nécessairement conscience, peuvent détruire de la végétation et déranger la faune des zones sensibles. C'est pourquoi en 2007, afin de préserver les biotopes les plus riches de la forêt, 34 % de la superficie de la forêt sont devenus « zone de protection », et 7 % des « réserves forestières ». Concrètement, il s'agit dans ces zones de respecter deux règles simples : rester sur les chemins et tenir les chiens en laisse. La Forêt de Soignes est l'espace naturel le plus important de la Région bruxelloise, couvrant 10% de sa superficie. Ensemble, prenons soin de ce poumon vert de la ville.

Evelyne Huytbroeck
Ministre bruxelloise de l'Environnement et de l'Energie



© Cover: SOLEIL ROUGE - Xavier Claes - Layout: Laurent Delaewere - Coordination: Mathieu Molitor

PROTÉGER POUR MIEUX PRÉSERVER

Afin de combiner la préservation de la forêt et son usage par le public, les zones les plus sensibles bénéficient de trois statuts particuliers :

ZONES DE PROTECTION

Parcelles de plantation ou de régénération vulnérables, zones refuges pour la faune, zones fragilisées en voie de recolonisation.

RÉSERVES FORESTIÈRES

Il y en a 2 en Forêt de Soignes, érigées dans un but de conservation de milieux forestiers de grande valeur biologique.

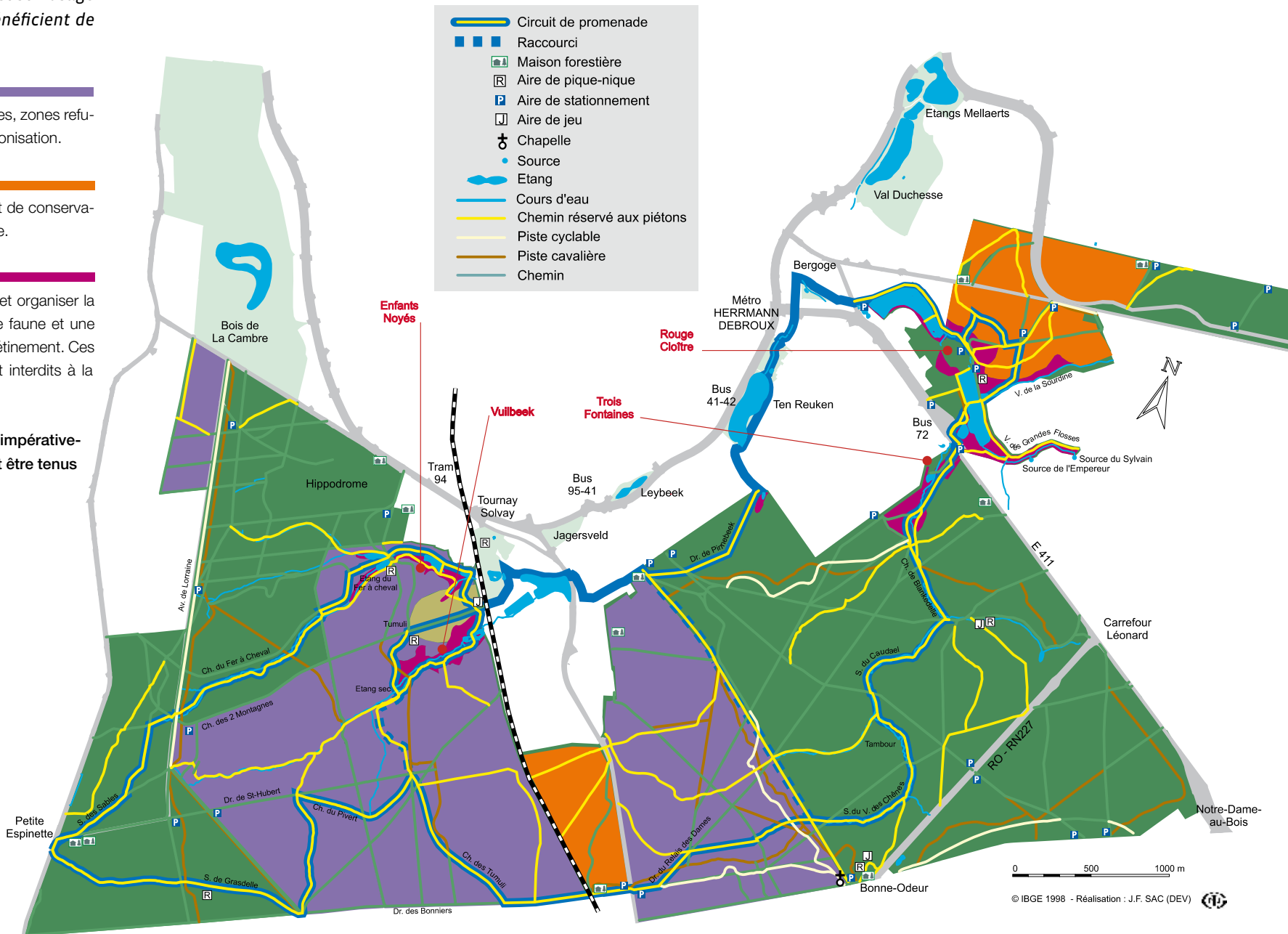
RÉSERVES NATURELLES

Au nombre de 5, elles visent à conserver la nature et organiser la rencontre du public avec celle-ci. Elles abritent une faune et une flore vulnérables ne supportant ni dérangement ni piétinement. Ces espaces sont clôturés par endroits et partiellement interdits à la pénétration du public.

Dans toutes ces zones, les promeneurs doivent impérativement rester sur les chemins et les chiens doivent être tenus en laisse. (Ordonnance du 30 mars 1995).



En forêt, respectez toujours la signalisation



LES DANGERS POUR LA FORÊT

Comme tout écosystème, la forêt est fragile. Tous les jours, elle subit des agressions pas toujours visibles. Beaucoup sont dues à l'utilisation de la forêt par ceux qui l'apprécient, mais sans mesurer les conséquences de leurs comportements.

- La circulation hors sentiers des promeneurs, cavaliers et vélos, entraîne des dégâts importants pour le sol fragile de la forêt. Le piétinement de la terre provoque la destruction de la flore et peut déranger la faune.
- Les chiens lâchés ou non maîtrisés par leur maître peuvent perturber gravement l'équilibre des animaux de la forêt : ils effraient ou détruisent la faune sauvage en pourchassant les lapins, en séparant les faons de leur mère, en vidant les terriers, en abîmant les berges des plans d'eau.



La Forêt de Soignes
= 4383 hectares répartis sur le territoire des 3 Régions du pays, dont 1657 hectares en Région bruxelloise
= 60% des espaces verts bruxellois ouverts au public.

CIRCULER EN FORÊT

- LES RÈGLES DE BASE POUR LA CIRCULATION**
- Faire peu de bruit
 - Ne rien cueillir : feuilles, fleurs, champignons
 - Ne pas perturber la faune
 - Garder la maîtrise de son chien
 - Ne pas faire de feu
 - En vélo ou à cheval, se limiter à l'usage des chemins autorisés
 - Ne pas abandonner ses déchets en forêt
 - Respecter les panneaux et les indications des gardes forestiers
 - Respecter les autres usagers de la forêt

- RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES DANS LES ZONES PROTÉGÉES**
- Rester sur les chemins
 - Tenir les chiens en laisse et en garder la maîtrise dans tous les cas

ACTIVITÉS EN FORÊT DE SOIGNES
De nombreux acteurs gèrent ou organisent des activités en Forêt de Soignes : associatifs, publics, privés, professionnels... La forêt suscite l'intérêt de tous. Vous retrouverez ces différents acteurs ainsi que leurs projets et coordonnées respectives sur le site de la Plateforme de la Forêt de Soignes : www.soignes-zonien.net, une vitrine au service des organisations actives en Forêt de Soignes. Cette plateforme est un espace d'échange entre les acteurs de la Forêt; un relais entre les usagers et les gestionnaires.

Ed.: resp./Ver. uit.: J.-P. Hamequart - E. Schamp - Guilfedelle 100 - Brussel 1200 Bruxelles; gerecycleerd papier gerecycled - encres végétales/plantaardige inkt